

SÉANCE ordinaire

LE 7 MARS 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 mars 2011, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Louise David, messieurs les conseillers Robert Smith, Michel St-Pierre, Denis Michaud, Gilles Lambert et Noël Huard.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

110307.054 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES
 - 3.1 Louise Vigneault Designer – Approbation de facture
 - 3.2 Pacte rural – Chandler Challenge 2011
 - 3.3 Chandler Challenge 2011 – Demande de commandite à la Conférence Régionale des Élus (CRÉ)
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Avis de motion – Code d'éthique
 - 4.3 Adoption du règlement V-136-2011 – Acquisition d'un camion autopompe pour le service incendie
 - 4.4 Adoption du règlement V-137-2011 – Programme d'accès à la propriété
 - 4.5 Maire suppléant
 - 4.6 Caisse populaire Centre-sud Gaspésien – Service d'AccèsD Affaires
 - 4.7 OMH – Nomination au sein du CA
 - 4.8 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
Reddition de comptes 2010
 - 4.9 Fête Nationale du Québec 2011 – Demande d'assistance financière
 - 4.10 Protocole d'entente – Le Super Motocross 2011
 - 4.11 Cul-de-sac – Future route Blais
 - 4.12 Route de l'Église – Limite de vitesse à 50 km/heure
 - 4.13 Rencontres Internationales de la photographie en Gaspésie 2011
 - 4.14 Vente de terrain – Succession Adéllange Levesque
 - 4.15 Vente d'une parcelle de terrain – Maxime Berlinguette - Route Mercier, secteur Newport
 - 4.16 Dossier Atlantic Fiber Ressources – Étude des besoins

- 4.17 Dossier Croisières Internationales – Aménagement d'un parc linéaire – Embauche d'un consultant
- 4.18 Maintien du service CTMA – Dossier argumentaire Mandat à Génivar
- 4.19 Développement du Port de Chandler – Réalisation d'une étude sur l'utilisation du CTMA Voyageur pour l'établissement d'un service de transports produits et marchandises par conteneur
- 4.20 Développement du Port de Chandler – Réaménagement des installations
- 4.21 TCTIC - Consultants en prospection
- 4.22 TCTIC – Cybermarketing
- 4.23 Honoraires professionnels LVM Inc. – Pont Rouge
Approbation de factures
- 4.24 Construction M.F.T. Inc. – Aréna de Newport
Recommandation de paiement no 2
- 4.25 Honoraires professionnels Génivar – Rue Rodolphe-Lemieux et avenue Bourg – Approbation de facture
- 4.26 Génivar – Rue Rodolphe-Lemieux et avenue Bourg
Recommandation de paiement no 5
- 5. RAPPORT DES DIFFÉRENTS SERVICES
- 6. PROPOS DU MAIRE
- 7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.055 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 février 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES

110307.056 LOUISE VIGNEAULT DESIGNER – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'approuver la facture numéro 18 au montant de 8 686.78 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de l'ajout au contrat initial du Parc linéaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.057 PACTE RURAL – CHANDLER CHALLENGE 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu que la Ville de Chandler présente une demande d'aide financière pour le festival Chandler Challenge 2011 dans le cadre de la Politique nationale sur la ruralité. Il est également résolu d'autoriser monsieur Yvan Whittom, chargé de projet en développement d'événements, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.058 CHANDLER CHALLENGE 2011 – DEMANDE DE COMMANDITE À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ)

CONSIDÉRANT la 3^e édition du « Chandler Challenge 2011 » qui se tiendra à Chandler du 22 au 24 juillet 2011;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu qu'une demande de commandite soit acheminée à la Conférence Régionale des Élus dans le cadre de la 3^e édition du « Chandler Challenge 2011 ». Il est également résolu que monsieur Yvan Whittom, chargé de projet en développement d'événements, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.059 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de février 2011 représentant pour le journal des achats, un montant de 745 535.71 \$ et pour le journal des achats en lot un montant de 69 100.14 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.060 AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE

Avis de motion est donné par madame la conseillère Louise David qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura présentation d'un règlement ayant principalement pour objet d'adopter le code d'éthique de la Ville de Chandler conformément au projet de loi n^o 109.

110307.061 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-136-2011 – ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT l'évaluation des autopompes réalisée par le consultant A. Côté et le rapport déposé au Conseil le 8 juillet 2006 ;

CONSIDÉRANT selon ce rapport que les véhicules n'offriraient plus la fiabilité minimale exigée pour assurer la sécurité des intervenants et la protection des citoyens ;

CONSIDÉRANT que les coûts d'entretien annuel des véhicules ne cessent d'augmenter ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de rajeunir la flotte de véhicule du service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT que l'un des deux (2) véhicules incendie a été remplacé en 2007 ;

CONSIDÉRANT que l'acquisition d'un deuxième camion autopompe est susceptible d'améliorer la cote d'assurance par le CGI ce qui, le cas échéant, pourrait entraîner une diminution des primes d'assurances pour les citoyens de Chandler ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 7 février 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-136-2011 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.062 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-137-2011 – PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

ATTENDU QUE le Conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'adopter un Programme d'accès à la propriété afin de lutter contre la baisse démographique sur son territoire et favoriser la construction de nouvelles résidences ;

ATTENDU QUE toute nouvelle construction sur le territoire de la Ville génèrera des revenus additionnels et stimulera le développement au sein de la municipalité ;

ATTENDU QU'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné à l'assemblée ordinaire du 7 février 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-137-2011 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.063 MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu que monsieur Denis Michaud soit nommé comme maire suppléant pour la période du 19 mars au 20 novembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.064 CAISSE POPULAIRE DU CENTRE-SUD GASPÉSIEN – SERVICE D'ACCÈS D'AFFAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu de mandater monsieur Raymond Cyr, directeur financier, comme

responsable de la ville pour le service AccèsD Affaires avec la Caisse populaire du Centre-sud Gaspésien et le Centre financier aux entreprises de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. Il est également résolu de mandater madame Marleyne Levesque du service de la paie comme administratrice secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.065 O.M.H. DE CHANDLER – NOMINATION AU SEIN DU C.A.

ATTENDU QUE le mandat de monsieur Guy Dumais comme membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chandler a pris fin;

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont d'accord pour recommander monsieur Raymond Lancup comme membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chandler;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu que ce Conseil recommande monsieur Raymond Lancup comme membre au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.066 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 16 139.51 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagné de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais significatifs pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chandler informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.067 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2011 – DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, soit autorisée à formuler, pour et au nom de la Ville de Chandler, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.068 PROTOCOLE D'ENTENTE – LE SUPER MOTOCROSS D.M.I.

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'autoriser messieurs Roch Giroux et Glenn Clément, respectivement directeur général et directeur du développement du sport, de la culture et du récréo-tourisme, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le protocole d'entente à intervenir avec l'organisme Le Super Motocross D.M.I., représentée aux fins des présentes par messieurs Pierre-Luc Roussy et Yvan Hamilton dans le cadre de la présentation de l'événement du Super Motocross 2011 qui aura lieu les 20 et 21 mai 2011 inclusivement au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.069 CUL-DE-SAC- FUTURE ROUTE BLAIS

CONSIDÉRANT que pour le projet de la route 132 entre Newport-Pabos Mills, il existe deux alternatives concernant la route Blais;

CONSIDÉRANT que l'alternative no 2 propose de raccorder l'extrémité ouest de la route Blais sur la future route 132, la pente de la route Blais aurait 13% d'inclinaison et cette route serait abaissée avec talus de 3 m de haut, ce qui ne serait pas sécuritaire pour les usagers de la route Blais ainsi que les utilisateurs de la route 132;

CONSIDÉRANT que l'alternative no 1 propose un rond de virée pour l'extrémité ouest de la route Blais, cette route deviendrait un cul-de-sac et serait plus sécuritaire pour les usagers et permettrait aussi d'éviter les accumulations de neige en hiver;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver l'alternative no 1 telle que proposée par la firme Génivar et le ministère des Transports du

Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.070 ROUTE DE L'ÉGLISE, SECTEUR PABOS – LIMITE DE VITESSE À 50 KM/H

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu que la limite de vitesse sur la route de l'Église, secteur Pabos, soit diminuée à 50 km/h. Il est également résolu que monsieur Philippe Berger, directeur de l'urbanisme et environnement, soit mandaté pour entreprendre toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution. Monsieur le conseiller Noël Huard est contre cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

110307.071 RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu que la Ville de Chandler participe à l'édition 2011 des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie pour un montant de 1 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.072 VENTE DE TERRAIN – SUCCESSION ADÉLLANGE LÉVESQUE

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu que la ville vende à la succession Adéllange Lévesque un terrain ci-après décrit :

Une partie du lot 728, partie de l'ancienne route des Beaux Sables d'une superficie de 150,9 m² tel que décrit dans le croquis de l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean-Louis Leblanc, minutes 1460 et plan C 59 (certificat de localisation);

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de cent dollars (100 \$) plus taxes, le cas échéant;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais des professionnels soient assumés par la succession Adéllange Lévesque;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.073 VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – MAXIME BERLINGUETTE - ROUTE MERCIER, SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que la Ville de Chandler vende à monsieur Maxime Berlinguette une parcelle de terrain ci-après décrit :

Vers le Sud-Est par la route 132 (MONTRÉE À L'ORIGINAIRE) mesurant le long de cette limite trois mètres et quatre-vingt-quatre centimètres (3,84 m) ; vers le Sud par une partie du lot 621 décrite en a) mesurant le long de cette limite deux mètres et quatre-vingt-sept centimètres (2,87 m) ; vers le Sud-Ouest par une partie du lot décrite en b) mesurant le long de cette limite cinquante-trois mètres et trente-trois centimètres (53,33 m) ; vers l'Ouest par la route Mercier (MONTRÉE À L'ORIGINAIRE) mesurant le long de cette limite deux mètres et quatre-vingt-onze centimètres (2,91 m) ; vers le Nord-Est par la route Mercier (MONTRÉE À L'ORIGINAIRE) mesurant le long de cette limite trente-quatre mètres et dix-huit centimètres (34,18 m) ; vers le Nord par la route Mercier (MONTRÉE À L'ORIGINAIRE) mesurant le long de cette limite vingt-deux mètres et trente-six centimètres (22,36 m). Contenant une superficie de cent soixante mètres carrés et six dixièmes de mètres carrés (160,6 m.c.).

Que cette vente soit fait sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considérant plus ou moins deux cent cinquante dollars (250 \$) plus taxes, le cas échéant ;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais des professionnels soient assumés par monsieur Maxime Berlinguette.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.074 DOSSIER ATLANTIC FIBER RESOURCES – ÉTUDE DES BESOINS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que ce Conseil mandate la firme Great Western Forestry Ltd pour la réalisation d'une étude afin de déterminer les besoins en ressources forestières, matérielle et humaine concernant le projet Atlantic Fiber Resources. Cette étude permettra principalement de déterminer la qualité et le volume de bois disponible en forêt et d'évaluer l'état des routes et l'accès à la ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.075 DOSSIER CROISIÈRES INTERNATIONALES – AMÉNAGEMENT D'UN PARC LINÉAIRE - EMBAUCHE D'UN CONSULTANT

CONSIDÉRANT que dans le cadre du développement du

secteur des croisières internationales, la Ville a développé un plan d'aménagement d'un parc linéaire qui s'étend du port de Chandler à la Corporation du Bourg de Pabos ;

CONSIDÉRANT qu'afin de l'aider dans la coordination des étapes d'un tel projet, il y a lieu de procéder à l'embauche d'un consultant ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que ce Conseil mandate la firme Kwatroé Consultants Inc. pour la coordination du projet Parc Linéaire consistant principalement à :

- ☞ Assister aux réunions de coordination ;
- ☞ Épauler les intervenants dans les étapes à suivre au niveau du projet ;
- ☞ Bâtir les échéanciers de projets ;
- ☞ Monter les documents d'appel d'offres pour les différents professionnels ;
- ☞ Cueillette d'informations

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.076 MAINTIEN DU SERVICE CTMA – DOSSIER ARGUMENTAIRE – MANDAT À GÉNIVAR

CONSIDÉRANT que la Société des Traversiers du Québec (STQ) doit renouveler au cours des prochains mois le lien du traversier-croisière CTMA-VACANCIER actuellement exploité entre les Îles-de-la-Madeleine, Montréal et la Gaspésie via Chandler ;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite manifester clairement son intérêt pour le maintien de ce service à Chandler et le renouvellement de l'entente ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que la Ville mandate, dans le cadre de son fonds de diversification économique, la firme Génivar Groupe Conseil pour l'élaboration d'un dossier argumentaire qui présentera à la STQ toute l'importance de ce lien maritime pour Chandler et la Gaspésie, en mettant l'accent sur la volonté de la Ville de Chandler d'agir en étroite collaboration avec le CTMA et les Îles-de-la-Madeleine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.077 DÉVELOPPEMENT DU PORT DE CHANDLER – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR L'UTILISATION DU CTMA VOYAGEUR POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE DE TRANSPORT DE PRODUITS ET MARCHANDISES PAR CONTENEUR

CONSIDÉRANT l'importance du service de traversier-croisière

offert par le CTMA-Vacancier comme outil de développement touristique et économique pour Chandler et la MRC du Rocher-Percé, et de l'importance du port de Chandler dans la stratégie de diversification économique qui a été mise de l'avant ;

CONSIDÉRANT que la Ville veut plus que jamais agir comme un véritable partenaire avec le Groupe CTMA et l'ensemble de la population des Îles-de-la-Madeleine, de manière à optimiser l'efficacité du service et accroître les retombées économiques pour les deux communautés ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que la Ville mandate, dans le cadre de son fonds de diversification, la firme Génivar Groupe Conseil pour la réalisation d'une étude visant à faire ressortir l'importance du lien maritime comme outil de développement touristique et économique, notamment par l'établissement d'un service de transport de marchandises via le CTMA Voyageur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.078 DÉVELOPPEMENT DU PORT DE CHANDLER – RÉAMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS

ATTENDU que pour répondre à la fois aux besoins pour le transport de passagers (CTMA Vacancier et accueil de navires de croisières) et à ceux du transport de marchandises (avec notamment l'expédition de granules de bois dans le cadre du projet d'Atlantic Fiber Resources), la solution envisagée par la Ville de Chandler concerne le déplacement de la rampe Ro-Ro.

CONSIDÉRANT que la Ville a soumis à GENIVAR un concept préliminaire qui comprend notamment un élargissement du brise-lames actuel et l'aménagement d'un deuxième poste à quai.

CONSIDÉRANT que d'autres projets complémentaires seront également étudiés dont le remblaiement de la dépression (lagon) attenante au brise-lames et l'aménagement d'un bâtiment multifonctionnel comprenant un service d'accueil et un entrepôt réfrigéré ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que la Ville mandate, dans le cadre de son fonds de diversification, la firme Génivar Groupe Conseil pour la réalisation d'une étude pour estimer les coûts concernant le réaménagement des installations au port de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.079 TCTIC – CONSULTANTS EN PROSPECTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Pierre, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que la Ville mandate, dans le cadre de son fonds de diversification, les consultants en prospection suivants, soit Jason White, conseiller en gestion des services TI, Martin Duguay, directeur du technocentre, Alain Cloutier, conseiller technique et Greg Georges, spécialiste en programmation JAVA afin d'attirer des entreprises en technologie de l'information et des communications (TIC) sur le territoire de la Ville de Chandler par l'intermédiaire de son centre de services partagés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.080 TCTIC – CYBERMARKETING

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu que la Ville mandate, dans le cadre de son fonds de diversification, la firme Ciboulo, expert en cybermarketing, pour développer une stratégie sur le Web et sur les réseaux sociaux afin de supporter le travail des prospecteurs qui doivent attirer des entreprises en technologies de l'information et des communications dans le Centre de services partagés et sur le territoire de la Ville de Chandler. Ce mandat consiste principalement à :

Site internet :

- Mettre à jour le site Internet de la Ville en l'adaptant à la stratégie des TIC, introduire l'utilisation de mots clés pour diriger et augmenter le trafic sur le NET vers notre page web et faire les liens nécessaires avec le site du TCTIC.
- Ajouter Scripte pour journaliser le trafic sur le site afin d'avoir accès à de l'information sur les visiteurs et ainsi faciliter le travail des prospecteurs.

Réseaux sociaux :

- Créer un bulletin (Newsletter) avec un contenu convaincant pour attirer des visiteurs de qualités et des réseaux sociaux. (Facebook, Twitter...). Former une personne à la Ville pour les entretenir.

Campagne cybercourriel :

- Préparer des courriels qui serviront d'outils de rappel aux messages transmis par les prospecteurs aux entreprises rencontrées ou ciblées.
- Former les prospecteurs à rédiger des textes optimisés qui ont pour objectifs de transmettre un message clair qui aura une influence sur leurs résultats de prospection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.081 HONORAIRES PROFESSIONNELS LVM INC. – PONT ROUGE – APPROBATION DE FACTURES

Reporté

110307.082 CONSTRUCTION M.F.T. INC. – ARÉNA DE NEWPORT - RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 2

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 2 au montant de 117 156.89 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la correction des non-conformités et travaux mineurs à l'aréna de Newport. Le tout selon la recommandation de paiement de Julien, Bélanger, Carrière, architectes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.083 HONORAIRES PROFESSIONNELS GÉNIVAR – RUE RODOLPHE-LEMIEUX ET AVENUE BOURG – APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver les honoraires professionnels de la firme Génivar, facture numéro 0158258 au montant de 26 916.67 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la surveillance des travaux de réfection des rues Rodolphe-Lemieux et Bourg.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.084 GÉNIVAR – RÉFECTION RUE RODOLPHE-LEMIEUX ET AVENUE ABBÉ-BOURG – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 5

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Michel St-Pierre et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 5 pour les travaux réalisés par l'Entrepreneur A. Brousseau et Fils Ltée, pour un montant de 248 679.96 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la réfection de la rue Rodolphe-Lemieux et de l'avenue Abbé-Bourg, le tout selon la recommandation de paiement de la firme Génivar.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110307.085 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Michaud propose la levée de l'assemblée à 20h29.

VILLE DE CHANDLER

**Louissette Langlois,
Maire**

**Roch Giroux,
Directeur général**